

30 juin 2016
Français
Original: anglais*

**Vingt-sixième Réunion des chefs des services
chargés au plan national de la lutte contre
le trafic illicite des drogues, Afrique**

Addis-Abeba, 19-23 septembre 2016

Point 3 de l'ordre du jour provisoire**

**Situation actuelle de la coopération régionale et sous-régionale
dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues**

**Analyse statistique des tendances du trafic de drogues en
Afrique et dans le monde**

Rapport du Secrétariat

Résumé

Le présent rapport donne un aperçu des tendances les plus récentes de la production illicite et du trafic de drogues dans le monde. Les statistiques et l'analyse qui y sont présentées se fondent sur les derniers renseignements dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Le rapport présente les tendances des saisies de drogues et les statistiques sur les cultures illicites jusqu'à l'année 2014 comprise et, lorsqu'on en a connaissance, 2015.

La culture mondiale du pavot à opium reste essentiellement concentrée en Afghanistan et au Myanmar. Si la superficie totale des cultures a augmenté en 2014, les données préliminaires dont on dispose semblent indiquer un recul en 2015 pour la première fois depuis 2009, en raison principalement d'une forte diminution observée en Afghanistan. À l'inverse, la superficie mondiale consacrée à la culture du cocaïer, concentrée en Bolivie (État plurinational de), en Colombie et au Pérou, a sensiblement augmenté en 2014, pour la première fois depuis 2007.

Les pays africains continuent de servir de points de transit pour le trafic de cocaïne en provenance d'Amérique du Sud et d'héroïne en provenance d'Asie. Les groupes internationaux de trafiquants les voient de plus en plus comme des marchés de consommation pour ces deux drogues. Alors que les saisies mondiales d'héroïne

* Disponible uniquement en anglais, arabe et français, qui sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.

** UNODC/HONLAF/26/1.



sont restées relativement stables en 2014, les saisies réalisées en Afrique ont atteint des niveaux sans précédent. Les saisies mondiales de cocaïne demeurent stables depuis 2010, les pays d'Afrique de l'Ouest continuant de signaler des volumes de saisies considérables.

La culture du cannabis aux fins de la production d'herbe ainsi que le trafic et la consommation de celle-ci continuent d'être pratiqués dans toutes les régions d'Afrique et du monde. Les saisies d'herbe de cannabis réalisées en Afrique ont représenté environ 14 % des saisies mondiales en 2013 et 2014. Les saisies de résine de cannabis restent concentrées en Asie du Sud-Ouest, en Europe et en Afrique du Nord, cette dernière région ayant été à l'origine de 29 % et 32 % des saisies mondiales effectuées en 2013 et 2014, respectivement.

I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu de l'évolution de la production et du trafic des principales drogues illicites aux niveaux mondial et régional, en particulier des tendances enregistrées en Afrique. L'analyse repose sur les renseignements dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

2. La section II du rapport est consacrée à la culture et à la production illicites de drogues d'origine végétale jusqu'à l'année 2014 comprise et, quand les données sont disponibles, 2015. S'agissant du trafic de drogues, la section III porte sur les statistiques des saisies réalisées jusqu'en 2014 et dresse un tableau actualisé des tendances du trafic de cannabis, d'opiacés, de cocaïne et de stimulants de type amphétamine, en mettant plus spécialement l'accent sur l'Afrique. Les données issues des questionnaires destinés aux rapports annuels pour 2015 qui étaient disponibles au moment de la rédaction ont été prises en compte.

3. Les principales sources d'information sur la culture illicite de plantes servant à fabriquer des drogues et la production illicite de drogues d'origine végétale sont les dernières enquêtes de surveillance des cultures illicites menées par l'ONUDC. Par ailleurs, les réponses des gouvernements à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels ont été les principales sources d'information utilisées concernant les caractéristiques du trafic et les saisies de drogues illicites. Plus de cent États Membres et territoires, dont 14 d'Afrique, ont répondu à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2014. Lors de l'établissement du présent rapport, six pays d'Afrique avaient communiqué à l'ONUDC leurs réponses à la quatrième partie du questionnaire pour 2015. Parmi les autres sources d'information, on citera les rapports officiels des gouvernements ainsi que les publications de l'ONUDC et les rapports de pays présentés aux réunions des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues et à la session de la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient tenues en 2015.

4. En général, les statistiques des saisies constituent des indicateurs indirects valables des tendances du trafic. Il faut toutefois les considérer avec prudence car elles correspondent également à différentes méthodes de communication de l'information.

II. Tendances mondiales de la culture illicite de plantes servant à fabriquer des drogues et de la production illicite de drogues d'origine végétale

A. Culture du cannabis et production d'herbe et de résine de cannabis

5. À la différence d'autres plantes servant à fabriquer des drogues illicites comme le cocaïer et le pavot à opium, le cannabis se prête à diverses méthodes de culture et pousse dans toutes sortes d'environnements. C'est pourquoi il est difficile d'évaluer l'ampleur de sa culture et de sa production. Les informations dont on dispose sur la culture et l'éradication du cannabis montrent que les pratiques sont très diverses à l'échelle mondiale. Il ressort des rapports sur la culture du cannabis que celle-ci concerne autant des individus qui entretiennent quelques pieds pour leur consommation personnelle que des grandes exploitations commerciales mises en place dans des entrepôts couverts, sur des terres agricoles ou dans des forêts.

6. Les données relatives aux saisies donnent à penser que la culture du cannabis aux fins de la production d'herbe continue d'être pratiquée dans la plupart des pays et dans toutes les régions du monde. En revanche, la production à grande échelle de résine de cannabis demeure limitée à quelques pays d'Afrique du Nord et d'Asie du Sud-Ouest, principalement l'Afghanistan et le Maroc. L'ONUDC ne dispose toutefois d'aucune information récente concernant la culture du cannabis aux fins de la production de résine ou cette production elle-même dans ces pays.

7. Selon les informations les plus récentes qui soient disponibles, le Maroc a éradiqué 5 000 hectares (ha) de cannabis en 2013, suite à quoi, selon ses estimations, 42 000 ha demeureraient consacrés à cette culture. Cette superficie est inférieure de presque 70 % à celle de 2003 (134 000 ha)¹. D'après le Maroc, la superficie des cultures illicites est restée stable en 2013 et la production de résine, qui a été de 700 tonnes cette année-là (contre 3 040 tonnes en 2003), a diminué.

8. En Afghanistan, bien que la superficie estimative des cultures soit bien moindre qu'au Maroc (10 000 ha en 2012), la production potentielle de résine de cannabis était estimée à 1 400 tonnes, soit près du double de celle du Maroc. Cela représente une augmentation de 8 % par rapport à 2011. En 2015, la culture du cannabis en Afghanistan est restée liée à celle du pavot à opium. Elle est en effet constatée dans 29 % des villages où le pavot est cultivé, contre 20 % des autres villages. La culture du pavot à opium et celle du cannabis sont concentrées dans le sud du pays, où cette dernière est pratiquée dans 73 % des villages².

9. En Afrique, la culture, la consommation et le trafic de cannabis demeurent préoccupants pour la plupart des services de détection et de répression. Le Nigéria, le Swaziland et l'Égypte ont indiqué avoir éradiqué respectivement 4 259 ha, 1 069 ha (mais 1 515 ha au cours des huit premiers mois de l'année 2015) et environ

¹ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et Gouvernement du Maroc, "Maroc: enquête sur le cannabis 2003" (décembre 2003).

² ONUDC et Ministère afghan de la lutte contre les stupéfiants, *Afghanistan Opium Survey 2015* (Vienne, mars 2016).

321 ha en 2014³. Les autorités égyptiennes ont mis l'accent sur le défi que constituaient les opérations de détection de la culture du cannabis dans le pays, du fait qu'elles exigeaient énormément de ressources humaines, matérielles et techniques⁴. Au Swaziland, cette culture est répandue et se poursuit tout au long de l'année grâce à des systèmes modernes d'irrigation dans les quatre régions géographiques du pays⁵.

B. Culture du pavot à opium

10. La majeure partie de la culture illicite du pavot à opium dans le monde a encore eu lieu en Afghanistan et au Myanmar. Dans ce dernier pays, cette culture est restée relativement stable en 2014 et 2015, après avoir augmenté régulièrement entre 2006 et 2013, alors qu'en Afghanistan, elle a diminué en 2015 pour la première fois depuis 2009. Les données préliminaires dont on dispose donnent à penser que la culture du pavot à opium dans le monde a diminué en 2015, après avoir augmenté de 5 % en 2014.

11. Selon les conclusions de l'enquête sur la production d'opium en Afghanistan pour 2015 (*Afghanistan Opium Survey 2015*), le nombre de provinces exemptes de pavot a diminué, la culture de cette plante étant tombée à 183 000 ha après avoir atteint un niveau record en 2014, à 224 000 ha. La grande majorité des cultures (90 %) étaient pratiquées dans le sud et l'ouest du pays. La diminution observée s'expliquait principalement par des baisses significatives dans les deux principales régions de culture, ainsi que dans l'est du pays. Sous l'effet combiné d'une diminution de la superficie cultivée et d'une forte chute du rendement à 18,3 kilogrammes (kg) par ha (contre 28,7 kg en 2014), la production potentielle d'opium s'est établie en 2015 à 3 300 tonnes⁶, soit environ la moitié de son niveau de 2014 (6 400 tonnes).

12. Selon les estimations de l'enquête sur la production d'opium en Asie du Sud-Est pour 2015 (*South-East Asia Opium Survey 2015*), la culture illicite du pavot à opium dans la région se serait étendue sur 61 200 ha. Au Myanmar, après avoir constamment augmenté, passant de 21 600 ha en 2006 à 57 800 ha en 2013, cette culture a légèrement reculé, pour s'établir à 55 500 ha en 2015. En République démocratique populaire lao, elle n'a pas cessé de croître, pour passer de 1 500 ha en 2007 à 6 800 ha en 2012; selon les estimations, elle aurait atteint 5 700 ha en 2015.

13. L'environnement géographique dans lequel est cultivé le pavot à opium en Asie du Sud-Est, sur des collines aux sols pauvres et non irrigués, explique que le rendement y soit depuis toujours nettement moins bon qu'en Afghanistan. S'il est vrai qu'en 2014, le rendement obtenu en République démocratique populaire lao a

³ Rapports de pays présentés par l'Égypte, le Nigéria et le Swaziland à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

⁴ Rapport de pays présenté par l'Égypte à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

⁵ Rapport de pays présenté par le Swaziland à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

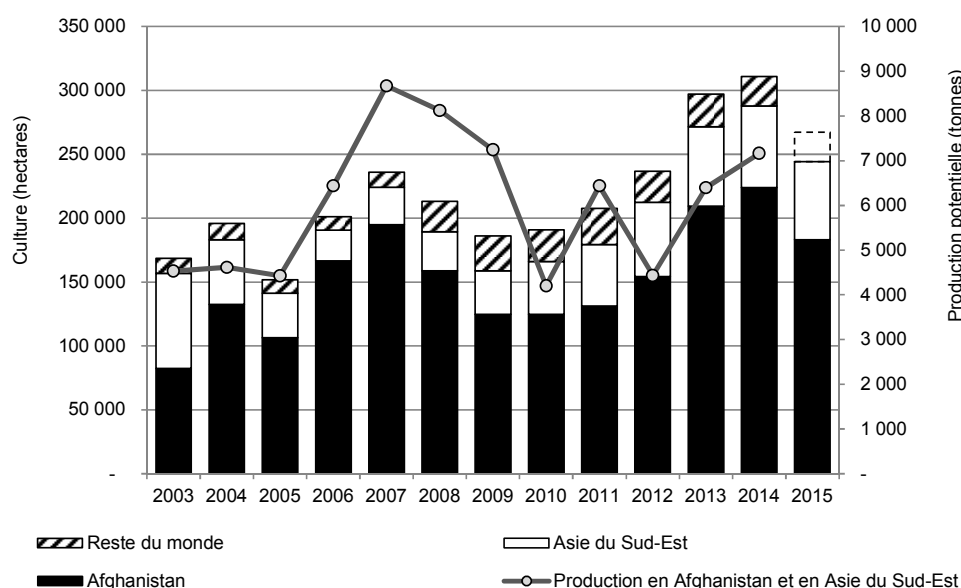
⁶ Dans le présent rapport, le terme "tonne" renvoie à la tonne métrique (1 000 kg ou 2 204,6 livres).

atteint 14,7 kg par ha, celui du Myanmar s'est maintenu à 11,7 kg par ha en 2014 et 2015. Dans l'ensemble, on estime que la quantité totale d'opium produite par ces deux pays en 2015 s'est située entre 731 tonnes et 823 tonnes.

14. Certaines informations indiquent que le pavot à opium est cultivé en Afrique, bien qu'il ne s'agisse pas d'une pratique très répandue sur le continent. Les autorités algériennes ont déclaré avoir éradiqué en 2014 un site de culture où 7 470 pieds ont été détruits. En Égypte, le pavot est cultivé dans le Sinaï et en Haute-Égypte⁷, où 98 ha ont été éradiqués en 2014.

Figure I

Culture du pavot à opium par région et production potentielle d'opium en Afghanistan et en Asie du Sud-Est (2003-2015)^a



^a Au moment de l'établissement du présent rapport, les seuls chiffres dont on disposait concernant la superficie des cultures en 2015 étaient ceux de l'Afghanistan et de l'Asie du Sud-Est. La figure présente pour cette année-là une évaluation des cultures mondiales basée sur les chiffres de l'année précédente.

C. Culture du cocaïer

15. La Bolivie (État plurinational de), la Colombie et le Pérou représentaient toujours la quasi-totalité de la culture mondiale du cocaïer. La superficie totale cultivée dans ces trois pays a augmenté de 10 %, passant de 120 800 ha en 2013 à 132 500 ha en 2014, soit la hausse la plus significative qui ait été observée depuis 2007. Cette évolution s'explique principalement par un bond de 44 % en Colombie, alors même que la diminution entamée en Bolivie (État plurinational de) et au Pérou se poursuivait en 2014. Malgré cette augmentation, la superficie des cultures

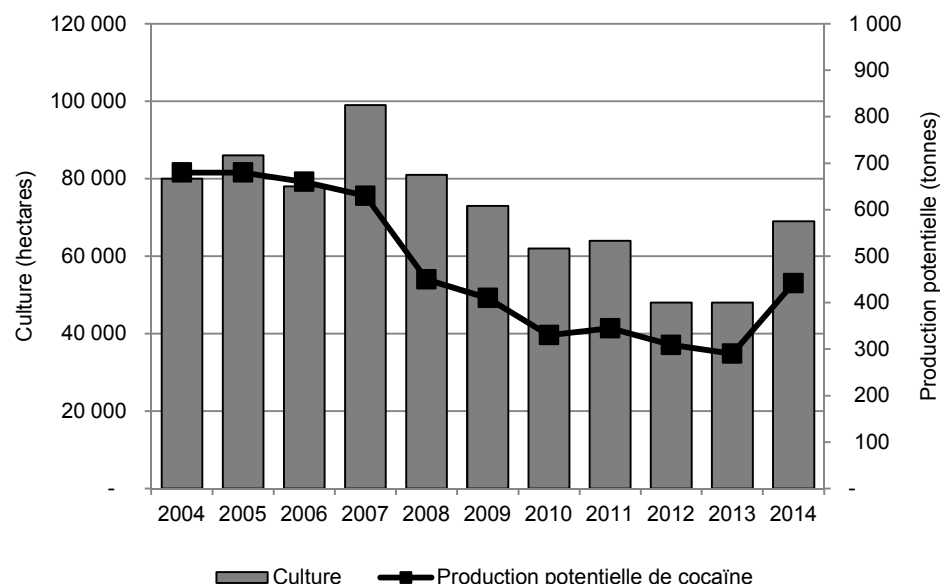
⁷ Rapport de pays présenté par l'Égypte à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

enregistrée en 2014 dans ces trois pays était la deuxième des plus faibles qui aient été recensées depuis 1986, après le niveau historiquement bas de 2013.

16. L'enquête sur la culture du cocaïer pour 2014 (*Coca Cultivation Survey 2014*), menée conjointement par le Gouvernement de la Colombie et l'ONUDC, a révélé que cette culture avait augmenté de manière significative dans le pays, pour atteindre 69 000 ha en 2014, après avoir chuté à des niveaux historiquement bas en 2013 (48 000 ha). Malgré l'augmentation de 2014, la superficie consacrée à cette culture en Colombie a sensiblement diminué par rapport aux niveaux du début du siècle. Après avoir atteint 290 tonnes en 2013, soit sa valeur la plus basse depuis 1996, la production potentielle de cocaïne en Colombie s'est fortement accrue en 2014, passant à 442 tonnes, du fait non seulement de l'expansion de la superficie consacrée à la culture du cocaïer, mais aussi d'une augmentation du rendement de 14 % par rapport à 2013 et d'une moindre efficacité des activités de pulvérisation et d'éradication manuelle.

Figure II

Culture du cocaïer et production potentielle de cocaïne en Colombie (2004-2014)



17. Selon l'enquête nationale de surveillance de la culture du cocaïer menée en 2014 dans l'État plurinational de Bolivie, cette culture a chuté cette année-là de 11 %, passant à 20 600 ha, soit le niveau le plus faible enregistré depuis 2001. L'éradication manuelle dans ce pays est restée stable en 2014, avec l'élimination de 11 144 ha. En outre, le nombre de laboratoires de fabrication de chlorhydrate de cocaïne détruits par les autorités a continué d'augmenter régulièrement depuis 2008, année au cours de laquelle sept laboratoires ont été détruits, contre 74 en 2014.

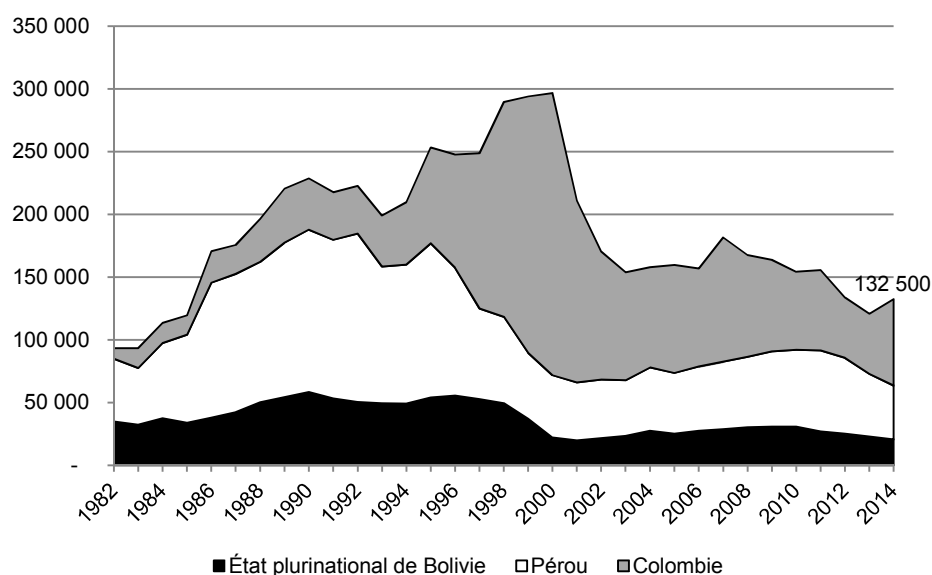
18. Selon l'enquête nationale de surveillance de la culture du cocaïer menée en 2014 par l'ONUDC et le Gouvernement du Pérou, la superficie consacrée à cette culture dans le pays s'établissait à 42 900 ha à la fin de l'année, soit 14 % de moins qu'en 2013 (49 800 ha); c'est le niveau le plus bas qui ait été enregistré depuis les années 1970. Cette réduction s'explique principalement par les activités

d'éradication prévues par les autorités péruviennes, la superficie des cultures éradiquées ayant augmenté de plus de 30 % par rapport à 2013, pour atteindre un total de 32 500 ha.

19. Bien que la cocaïne soit principalement fabriquée en Bolivie (État plurinational de), en Colombie et au Pérou, il existe également des laboratoires clandestins qui transforment les dérivés de la feuille de coca à l'extérieur de ces pays. Selon les données fournies dans le questionnaire destiné au rapport annuel pour 2014, plusieurs pays d'Amérique du Sud, parmi lesquels l'Argentine, le Brésil, le Chili et l'Équateur, ont détecté des laboratoires clandestins dans lesquels étaient transformés de tels dérivés. En 2014, les États-Unis d'Amérique, la Grèce et l'Espagne ont également déclaré avoir détecté des laboratoires de ce type.

Figure III

Culture du cocaïer en Bolivie (État plurinational de), en Colombie et au Pérou (1982-2014)
(Hectares)



III. Tendances mondiales du trafic et des saisies de drogues

20. Le tableau 1 indique les quantités des principaux types de drogues saisies dans le monde et par des pays d'Afrique en 2013 et 2014.

Tableau 1
Saisies de drogues en Afrique, 2013 et 2014

Type de drogue	Afrique			Monde			Part de l'Afrique dans le total mondial	
	2013 (Kilogrammes)	2014 (Kilogrammes)	Tendance ^(a, b)	2013 (Kilogrammes)	2014 (Kilogrammes)	Variation	2013 (Pourcentage)	2014 (Pourcentage)
Herbe de cannabis	771 986	829 312	Stabilité (+7 %)	5 616 832	5 834 027	+4 %	14 %	14 %
Résine de cannabis	403 855	457 542	Hausse (+14 %)	1 405 753	1 433 484	+2 %	29 %	32 %
Cocaïne ^c	1 288	1 932	Hausse (+51 %)	655 140	654 930	0 %	0 %	0 %
Héroïne	322	7 096	Hausse	77 616	81 403	+5 %	0 %	9 %
Opium	90	141	Hausse (+68 %)	634 348	525 535	-17 %	0 %	0 %
Morphine illicite	<1	<1	s.o.	38 472	20 930	-46 %	0 %	0 %
Amphétamine	1 280	3 544	Hausse (>100 %)	40 398	46 400	+15 %	3 %	8 %
Méthamphétamine	897	135	Baisse (-64 %)	89 287	108 267	+21 %	1 %	0 %
"Ecstasy"	3,7	2,6	Baisse (-31 %)	4 209	9 353	+122 %	0 %	0 %

^a Vu que les données pour 2014 étaient incomplètes au moment de l'établissement du présent rapport, les tendances ont été estimées par comparaison des quantités totales saisies dans les pays et territoires sur lesquels on disposait de données à la fois pour 2013 et 2014. Les quantités totales indiquées pour 2014 sont provisoires.

^b Le terme "stabilité" correspond à une variation annuelle inférieure à 10 %.

^c Y compris la cocaïne base, la pâte de cocaïne, les sels de cocaïne et la cocaïne sous forme de "crack".

21. Les données relatives aux saisies dont l'ONUDC dispose pour l'Afrique sont limitées; seuls 14 pays ont répondu à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels en 2014 (et 11 l'avaient fait en 2013), ce qui rend difficile l'analyse des tendances aux niveaux régional et sous-régional. Il est toutefois possible d'en tirer certaines conclusions. D'après les données disponibles, c'est en Afrique qu'ont eu lieu une grande partie des saisies d'herbe et de résine de cannabis, soit respectivement 14 % et 30 % du total mondial au cours de la période 2013-2014. Les quantités d'amphétamine saisies dans la région ont nettement augmenté ces dernières années, s'élevant à 8 % du volume intercepté dans le monde en 2014. La même année, l'Afrique a représenté 9 % des saisies mondiales d'héroïne, principalement du fait d'une opération ayant porté sur plusieurs tonnes signalée par le Kenya.

A. Cannabis

Herbe de cannabis

22. Après un net recul entre 2010 et 2012, les saisies mondiales d'herbe de cannabis sont restées stables en 2013 et 2014, la hausse observée en Amérique latine et dans les Caraïbes ayant compensé la baisse enregistrée en Amérique du Nord.

23. Depuis 2010, les saisies réalisées en Amérique du Nord reculent sensiblement chaque année. En 2014, elles ont continué de baisser aux États-Unis (de 26 % par rapport à 2013) et au Mexique (de 9 %), et les deux pays ont enregistré des chiffres plus de deux fois inférieurs à ceux de 2010. Les États-Unis ont indiqué avoir constaté des changements dans les itinéraires de trafic empruntés, la quantité d'herbe entrant dans le pays par le Mexique ayant diminué et celle transitant par les États-Unis à destination d'autres pays ayant augmenté⁸.

24. Après avoir enregistré plus de 70 % des saisies mondiales d'herbe de cannabis en 2010, l'Amérique du Nord en concentrait moins de 45 % en 2014, tandis que la part de l'Amérique latine et des Caraïbes ainsi que de l'Afrique s'est accrue ces dernières années. Depuis 2010, ces saisies augmentent sensiblement en Amérique du Sud: après une forte hausse de près de 60 % en 2013, elles ont encore progressé de 9 % en 2014, pour atteindre 1 427 tonnes. Alors que la plupart des pays de la région signalaient des diminutions modérées, le Paraguay a fait état d'une hausse considérable, puisque les saisies y sont passées de 462 tonnes en 2013 à 712 tonnes en 2014, atteignant ainsi un niveau record. Dans les Caraïbes, les saisies ont fortement augmenté, s'élevant à près de 800 tonnes en 2014.

25. Après avoir atteint en 2013 les niveaux les plus élevés qui aient jamais été enregistrés, à 359 tonnes, les saisies d'herbe de cannabis en Europe sont restées stables en 2014, à 352 tonnes. En Turquie, elles ont reculé cette année-là pour la première fois en 10 ans, pour s'établir à 92 tonnes (contre 180 tonnes en 2013). Ce recul a été compensé par une forte augmentation en Albanie, où 102 tonnes, volume sans précédent, ont été saisies en 2014, contre 21 tonnes en 2013. Devant l'augmentation notable des saisies observées ces dernières années en Europe occidentale, centrale et du Sud-Est, la production et le trafic d'herbe de cannabis préoccupent de plus en plus les services de détection et de répression européens en raison de l'implication croissante de groupes criminels organisés dans la région⁹.

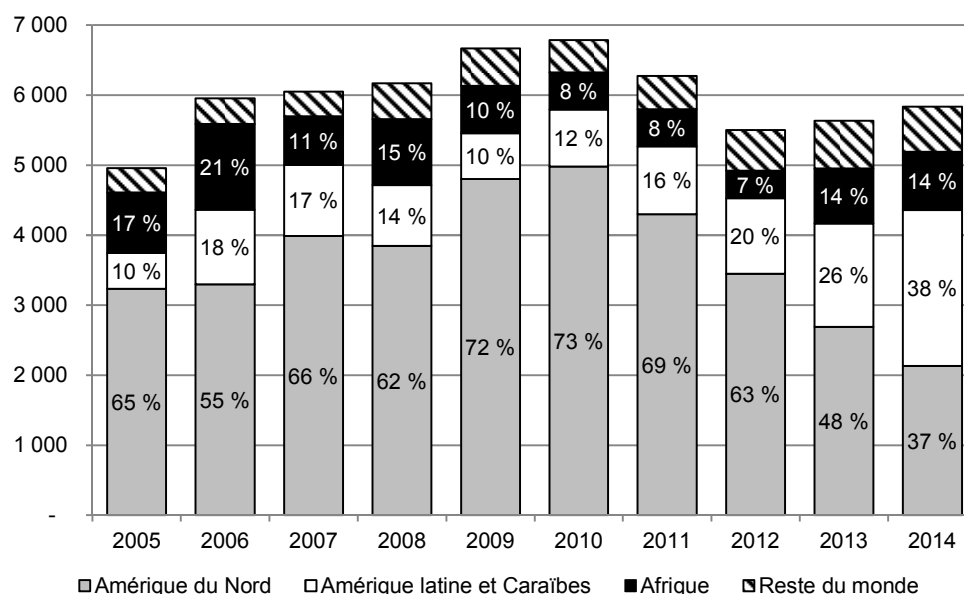
26. Après les Amériques, l'Afrique reste la région dans laquelle a été enregistré le plus grand volume annuel de saisies d'herbe de cannabis. Cependant, 13 pays africains seulement ont signalé de telles saisies à l'ONUDC en 2014 (ils étaient 12 à l'avoir fait en 2013). Cette année-là, l'Égypte, le Maroc et le Nigéria ont déclaré avoir saisi plus de 100 tonnes d'herbe chacun, soit 396 tonnes, 155 tonnes et 159 tonnes respectivement. D'autres pays, tels que le Burkina Faso, le Ghana, Madagascar, la République-Unie de Tanzanie, le Swaziland et la Zambie, ont également signalé d'importantes saisies annuelles, supérieures à 10 tonnes, pendant la période 2013-2014, ce qui confirme que le trafic d'herbe de cannabis a continué de toucher l'ensemble des sous-régions géographiques du continent.

27. Les données préliminaires donnent à penser qu'après avoir atteint des niveaux records en 2014, les saisies d'herbe de cannabis réalisées en Égypte sont restées stables en 2015, à 360 tonnes. Au Maroc, ces saisies ont plus que doublé en 2015 par rapport à 2014, pour atteindre près de 314 tonnes.

⁸ Réponses des États-Unis à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2014.

⁹ Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, *Rapport européen sur les drogues: Tendances et évolutions 2015* (Luxembourg, 2015).

Figure IV
Saisies d'herbe de cannabis dans le monde, par région (2005-2014)^a
(Tonnes)



^a Les données pour 2014 sont préliminaires et incomplètes.

Résine de cannabis

28. À la différence de la culture du cannabis destinée à la production d'herbe, la production de résine de cannabis est concentrée dans un petit nombre de pays, en particulier l'Afghanistan et le Maroc. En conséquence, les saisies de résine qui apparaissent dans les statistiques sont également concentrées dans ces deux pays et leurs environs, en Afrique du Nord, en Asie du Sud-Ouest et en Europe occidentale et centrale, cette dernière région constituant l'un des principaux marchés de consommation. Alors qu'il y a 10 ans, les saisies avaient lieu surtout en Europe occidentale et centrale, ces dernières années, elles ont concerné les trois régions précitées dans des proportions plus égales (voir fig. V).

29. En 2014, les saisies de résine de cannabis réalisées en Europe occidentale et centrale ont augmenté de 28 % par rapport à 2013, pour atteindre 580 tonnes, soit le niveau le plus élevé enregistré depuis 2009. Comme elle constitue le principal point d'entrée de la résine de cannabis en provenance du Maroc et à destination de l'Europe occidentale, l'Espagne reste le pays qui a signalé les plus grosses saisies de résine au monde, avec près de 380 tonnes en 2014, ce qui représente une hausse de 19 % par rapport à 2013. D'autres pays d'Europe occidentale ont signalé avoir saisi en 2014 d'importantes quantités de résine, provenant pour la plupart du Maroc: c'est le cas de l'Italie (113 tonnes), de la France (37 tonnes) et du Portugal (33 tonnes)¹⁰.

¹⁰ Réponses de la France, de l'Italie et du Portugal au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2014.

30. Les saisies de résine de cannabis réalisées au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest ont été concentrées en Afghanistan et dans les pays voisins que sont l'Iran (République islamique d') et le Pakistan. En 2014, les saisies effectuées dans cette région ont diminué, principalement en raison d'un recul enregistré au Pakistan, où elles se sont établies à 231 tonnes après avoir atteint un niveau sans précédent en 2013, à savoir 313 tonnes. Le Pakistan a déclaré que la résine saisie provenait exclusivement d'Afghanistan et qu'elle était en majorité destinée à d'autres pays, notamment la Belgique, le Canada et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. La République islamique d'Iran et l'Afghanistan ont déclaré avoir saisi respectivement 78 tonnes et 32 tonnes de cannabis en 2014.

31. Les autorités turques ont signalé un trafic de résine de cannabis à destination de leur pays via l'Iran (République islamique d') et la République arabe syrienne¹¹. Depuis 2010, les saisies de résine réalisées en Turquie dépassent chaque année la barre des 20 tonnes, et des niveaux records ont été atteints en 2013, avec 94 tonnes; en 2014, elles ont chuté à 31 tonnes.

32. Les saisies de résine de cannabis réalisées en Afrique du Nord augmentent chaque année depuis 2010. Cette tendance s'est confirmée en 2014, avec une croissance de 14 %, tirée par une forte hausse au Maroc, où les saisies ont plus que doublé, passant de 107 tonnes en 2013 à 221 tonnes l'année suivante. Si les saisies de résine réalisées en Afrique se concentrent traditionnellement au Maroc, d'autres pays d'Afrique du Nord, comme l'Algérie et l'Égypte, ont signalé d'importantes saisies ces dernières années. Après avoir atteint un niveau record de 211 tonnes en 2013, les saisies de l'Algérie ont légèrement baissé, pour s'établir à 182 tonnes en 2014.

33. Les autorités égyptiennes ont déclaré avoir saisi en 2013 un total de 84 tonnes de résine de cannabis, soit six fois le volume moyen des saisies réalisées au cours de la période 2008-2012. En 2014, les saisies de l'Égypte sont tombées à 54 tonnes, quantité restant nettement au-dessus des niveaux observés les années précédentes. Alors que la résine de cannabis est le plus souvent introduite clandestinement en Égypte par voie terrestre depuis le Maroc, on constate également des tentatives de contrebande en provenance d'Asie du Sud-Ouest par voie terrestre (via la Jordanie) et par voie maritime (depuis le Pakistan et l'Afghanistan)¹².

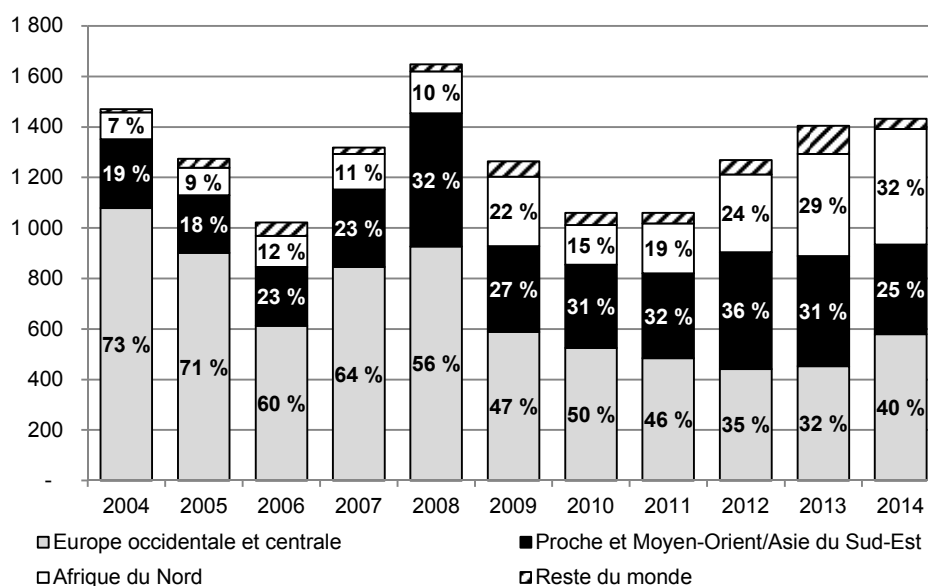
34. D'après les données préliminaires dont on dispose pour 2015, les saisies de résine de cannabis effectuées en Égypte ont diminué pour s'établir à 33,5 tonnes, alors que celles réalisées au Maroc ont légèrement progressé par rapport à 2014, atteignant 235 tonnes. Les autorités algériennes ont déclaré avoir saisi près de 46 tonnes de résine au cours des quatre premiers mois de l'année 2015¹³.

¹¹ Police nationale turque, Département de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, *Turkish Drug Report 2014* (Ankara, 2014).

¹² Rapport de pays présenté par l'Égypte à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

¹³ Rapport de pays présenté par l'Algérie à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

Figure V
Saisies de résine de cannabis dans le monde, par région (2004-2014)^a
(Tonnes)



^a Les données pour 2014 sont préliminaires et incomplètes.

B. Opiacés

Opium et morphine illicite

35. À l'échelle mondiale, les saisies d'opium et de morphine illicite sont largement concentrées en Asie du Sud-Ouest, notamment en Afghanistan, principal pays producteur, et dans les pays voisins que sont l'Iran (République islamique d') et le Pakistan. Depuis 2005, ces trois pays sont invariablement à l'origine de plus de 90 % de ces saisies.

36. Après avoir progressé à un rythme soutenu entre 2002 et 2008 et culminé à 653 tonnes en 2009, les saisies mondiales d'opium ont diminué en 2010 et 2011. En 2012 et 2013, elles ont de nouveau augmenté, sans pour autant retrouver leur niveau record. En 2014, elles ont une fois de plus diminué, sous l'effet essentiellement du recul observé en République islamique d'Iran, où les saisies se sont établies à 393 tonnes, contre 436 en 2013.

37. Les données relatives aux saisies semblent indiquer une tendance à la hausse du trafic d'opium en Amérique du Nord ces dernières années. En 2013, les saisies d'opium ont atteint le volume sans précédent de 38 tonnes aux États-Unis. Alors qu'elles sont descendues à 6,4 tonnes en 2014 dans ce dernier pays, le Mexique a signalé la plus grande quantité d'opium jamais saisie: 3,4 tonnes. Les autres pays ayant réalisé d'importantes saisies en 2014 sont l'Inde, la Chine et l'Australie, qui ont toutes déclaré plus d'une tonne.

38. Après avoir culminé à plus de 75 tonnes en 2011, les saisies mondiales de morphine ont reculé en 2014 pour la troisième année consécutive, passant à 21 tonnes, principalement du fait d'une diminution des quantités déclarées par l'Afghanistan. Après avoir atteint 64 tonnes en 2011, les saisies réalisées par l'Afghanistan ont chuté à 6,4 tonnes en 2014 (contre 24 tonnes en 2013). La même année, alors que ce chiffre diminuait également au Pakistan, pour s'établir à 1,1 tonne, l'Iran (République islamique d') a fait état d'une augmentation pour la troisième année consécutive, avec 12,7 tonnes saisies.

39. Comme le montre le tableau 1, les saisies d'opium et de morphine illicite réalisées en Afrique ne portaient pas sur des volumes importants. Toutefois, l'Égypte et l'Algérie font invariablement état, d'une année sur l'autre, de saisies d'opium. En Égypte, notamment, le volume moyen de celles signalées chaque année entre 2000 et 2014 a été de 56 kg, et les données préliminaires donnent à penser qu'elles y ont atteint un niveau record de 159 kg en 2015. Le pavot à opium est cultivé sur le territoire égyptien et de l'opium est aussi introduit dans le pays depuis l'Asie de l'Est et l'Asie occidentale. Aucune opération de trafic en provenance de l'étranger n'a été détectée récemment étant donné qu'en Asie, les producteurs transforment de plus en plus souvent cette drogue en héroïne¹⁴.

Héroïne

40. Par rapport à celles d'opium et de morphine illicite, les saisies d'héroïne ont eu lieu dans des pays très divers, en particulier autour des grands marchés d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie-Pacifique¹⁵. Si l'Asie de l'Est et du Sud-Est est approvisionnée principalement par la production du Myanmar et de la République démocratique populaire lao, l'Europe l'est en majeure partie par l'héroïne afghane qui emprunte la "route des Balkans" et la "route du Sud" via l'Iran (République islamique d'), le Pakistan et, de plus en plus, des pays d'Afrique¹⁶. La "route du Nord" est toujours l'itinéraire suivi par l'héroïne afghane destinée aux marchés russes¹⁷. En Amérique du Nord, les États-Unis sont approvisionnés avant tout par l'Amérique latine, tandis que l'héroïne qu'on trouve au Canada provient en majeure partie d'Afghanistan¹⁸.

41. L'héroïne saisie dans la région Asie-Pacifique l'est majoritairement en Chine, où le volume intercepté a augmenté pour la quatrième année consécutive en 2014, atteignant 9,4 tonnes, soit environ 10 % de plus que la quantité signalée en 2013. Bien que le Triangle d'Or reste la première source d'approvisionnement, les autorités chinoises ont indiqué que de l'héroïne afghane était introduite dans le pays par voies maritime, terrestre ou aérienne ou par voie postale¹⁹. Malgré la hausse observée en Chine, les données préliminaires dont on dispose donnent à penser que la quantité totale d'héroïne saisie dans la région est restée stable en 2014, de fortes

¹⁴ Rapport de pays présenté par l'Égypte à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

¹⁵ L'expression "Asie-Pacifique" désigne collectivement l'Asie de l'Est et du Sud-Est et l'Océanie.

¹⁶ ONUDC, *Afghan Opiate Trafficking through the Southern Route* (Vienne, juin 2015).

¹⁷ ONUDC, *The Illicit Drug Trade through South-Eastern Europe* (Vienne, mars 2014).

¹⁸ *Rapport mondial sur les drogues 2015* et réponse du Canada au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2014.

¹⁹ Rapport de pays présenté par la Chine à la trente-neuvième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique.

baisses, de l'ordre de 40 % à 50 % par rapport à 2013, étant enregistrées en Malaisie (456 kg saisis), en Thaïlande (445 kg) et au Viet Nam (479 kg).

42. L'Afghanistan, la Chine, l'Iran (République islamique d'), le Pakistan et la Turquie sont les cinq pays où le volume annuel des saisies, qui n'a jamais représenté moins de 60 % du total mondial depuis 2006, a été le plus important ces dernières années. Les autorités pakistanaises estimaient que 44 % de l'héroïne afghane transitait par leur pays²⁰, tandis que les autorités turques mentionnaient la production afghane comme la principale source de l'héroïne saisie dans le leur²¹. En 2014, les saisies d'héroïne réalisées au Pakistan ont chuté de 35 % par rapport à leur niveau de 2013, pour s'établir à 7,2 tonnes, alors que celles effectuées en République islamique d'Iran sont restées stables, à 13,5 tonnes. Après avoir atteint un record en 2011, à 11 tonnes, le volume annuel des saisies réalisées en Afghanistan a reculé pour la troisième année consécutive en 2014, pour ne plus représenter que 3,8 tonnes. En Turquie, les saisies d'héroïne ont légèrement diminué puisqu'elles ont été ramenées de 13,5 tonnes en 2013 à 12,8 tonnes en 2014.

43. En Europe occidentale et centrale, les saisies d'héroïne ont progressivement diminué, pour s'établir à 4,8 tonnes en 2013 alors qu'elles atteignaient 11,6 tonnes en 2004, mais elles ont bondi à 7,2 tonnes en 2014. Cette augmentation s'explique pour l'essentiel par une importante saisie de 2 tonnes réalisée au mois de juin en Grèce, où le volume annuel des saisies est passé de 235 kg en 2013 à 2 588 kg en 2014. Une récente étude indique que les réseaux opérant entre le Pakistan et l'Europe ont gagné en puissance ces dernières années et cherchent à faire déboucher la "route du Sud" en Belgique, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni²².

44. Depuis 2007, les saisies d'héroïne augmentent sensiblement en Amérique du Nord, et elles ont dépassé en 2012 et 2013 les niveaux signalés en Europe occidentale et centrale. Après avoir augmenté pendant six années consécutives, les saisies effectuées aux États-Unis ont légèrement fléchi entre 2013 et 2014 puisqu'elles ont été ramenées de 6,2 tonnes à 5,9 tonnes. Selon les autorités mexicaines, leur pays sert de zone de transit pour l'héroïne produite en Asie et en Amérique du Sud puis introduite aux États-Unis, et il fournit de l'héroïne de production locale²³.

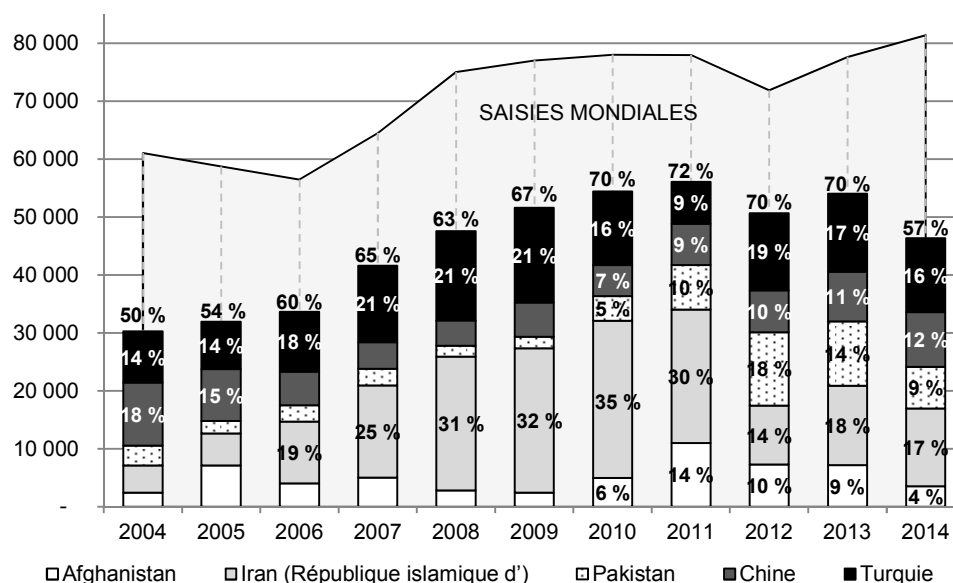
²⁰ Rapport de pays présenté par le Pakistan à la trente-huitième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique.

²¹ *Turkish Drug Report 2014*.

²² *Afghan Opiate Trafficking through the Southern Route*.

²³ Rapport de pays présenté par le Mexique à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes.

Figure VI
Saisies d'héroïne dans certains pays et dans le monde (2004-2014)^a
 (Kilogrammes)



^a Les données pour 2014 sont préliminaires et incomplètes.

45. Plusieurs pays africains ont fait état de la présence croissante d'héroïne sur leur marché intérieur, en particulier dans l'est du continent. En République-Unie de Tanzanie, les saisies d'héroïne ont sensiblement augmenté au cours des cinq dernières années, pour atteindre en 2014 un niveau record de 400 kg; le plus souvent, la drogue est introduite dans le pays par voie maritime, mais il en est aussi acheminé par voie aérienne²⁴. Le Kenya a signalé avoir intercepté, grâce à une importante opération menée en août, l'équivalent de 6 tonnes d'héroïne, chiffre sans précédent qui arrivait en cinquième position dans le classement mondial des saisies nationales en 2014 et qui représente un record absolu en Afrique. Même si les autorités kényanes ont signalé que le pays servait principalement de point de transit de l'héroïne en provenance d'Inde et du Pakistan et à destination de l'Europe et des États-Unis, la consommation nationale était en augmentation²⁵.

46. En Égypte, un volume record de 613 kg d'héroïne a été intercepté en 2014, et les saisies sont restées importantes, à 516 kg, l'année suivante. Les autorités égyptiennes ont déclaré que l'essentiel de l'héroïne était acheminée clandestinement depuis le Croissant d'Or et le Triangle d'Or, et plus particulièrement depuis l'Afghanistan, et qu'elle passait par le golfe d'Aqaba et les frontières orientales du

²⁴ Rapport de pays présenté par la République-Unie de Tanzanie à la vingt-quatrième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

²⁵ Rapport de pays présenté par le Kenya à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

pays. Il est aussi avéré que de l'héroïne est introduite en Égypte depuis certains pays d'Afrique de l'Est comme le Kenya et la République-Unie de Tanzanie²⁶.

Tableau 2

Saisies d'héroïne signalées en Afrique (2012-2015)

(Kilogrammes)

	2012	2013	2014	2015 ^a
<i>Afrique du Nord</i>	111,9	267,1	621,0	-
Égypte	96,1	260,0	613,4	516,0
<i>Afrique de l'Est</i>	290,2	62,1	6 398,9	-
Kenya	n.d.	n.d.	5 986,9	n.d.
Maurice	18,3	14,1	12,0	13,1
République-Unie de Tanzanie	260,0	36,0	400,0	50,2
<i>Afrique de l'Ouest et du Centre</i>	283,8	28,9	75,1	-
Côte d'Ivoire	45,3	4,3	1,8	n.d.
Ghana	20,3	n.d.	16,9	n.d.
Nigéria	211,0	24,5	56,5	n.d.
<i>Afrique australe</i>	0,4	n.d.	1,3	-

^a Les chiffres pour 2015 sont préliminaires.

47. L'augmentation du trafic d'héroïne en Afrique a amené récemment l'ONUDC à publier une étude sur le sujet²⁷. D'après cette dernière, les pays d'Afrique de l'Est, où il apparaît que les diasporas baloutches sont liées au trafic, représentent de plus en plus un point de débarquement majeur de l'héroïne expédiée en Afrique par l'océan Indien depuis l'Afghanistan. Toutefois, les saisies d'héroïne dans cette sous-région restent relativement faibles. En Afrique de l'Ouest, l'héroïne arrive d'Asie du Sud et du Sud-Ouest par voie aérienne, maritime ou postale, directement ou via l'Afrique de l'Est, les groupes criminels nigériens établis jouant un rôle central dans ce trafic. L'héroïne qui entre en Afrique du Nord provient essentiellement de la "route des Balkans", dont elle est déviée au niveau de la Turquie et de la République islamique d'Iran pour transiter par le Proche et Moyen-Orient, principalement par voie terrestre. Des signes de plus en plus nombreux indiquent que le trafic d'héroïne en Afrique ne se limite plus au transit vers d'autres régions mais vient aussi alimenter un marché de consommation intérieur en pleine expansion. Si la demande d'héroïne en Afrique devait augmenter, d'autres pays, jusqu'alors peu concernés par les activités liées à la drogue, risqueraient d'être plus exposés à ce commerce.

²⁶ Rapport de pays présenté par l'Égypte à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

²⁷ *The Afghan Opiate Trade and Africa: A Baseline Assessment* (mars 2016).

C. Cocaïne

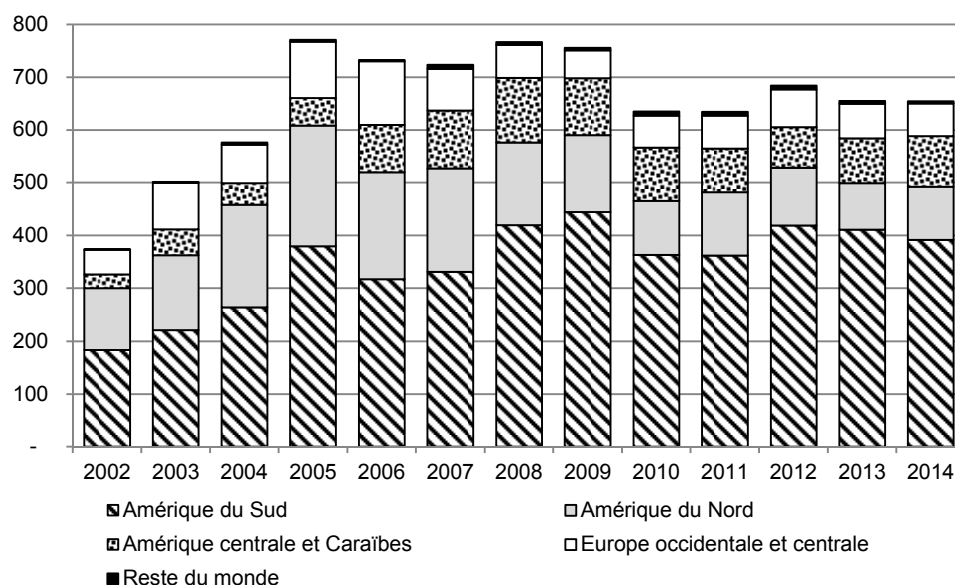
48. Les premiers marchés de consommation de cocaïne au monde, à savoir l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale et centrale, sont toujours approvisionnés par de la drogue d'origine sud-américaine. La cocaïne qui provient de la région andine est acheminée jusqu'en Amérique du Nord puis traverse l'Atlantique pour rejoindre l'Europe, en passant par les Caraïbes ou l'Afrique. Les données dont on dispose pour 2014 laissent entendre que les saisies sont restées stables à l'échelle mondiale pour la deuxième année consécutive. L'Amérique du Sud est toujours la région où a eu lieu la majeure partie des saisies de cocaïne, qui s'y sont établies à 392 tonnes, soit un chiffre en légère baisse, de 5 %, par rapport aux niveaux de 2012 et 2013.

49. En 2014, c'est de nouveau en Colombie qu'a été signalé le plus gros volume annuel des saisies, celui-ci représentant invariablement plus de 30 % du total mondial depuis 2008. Bien que les cultures de cocaïer et la production potentielle de cocaïne aient fortement augmenté dans le pays en 2014, les saisies y ont reculé pour la deuxième année consécutive: de 243 tonnes en 2012, elles n'ont atteint que 226 tonnes en 2013 et 191 tonnes en 2014. Les autorités ont indiqué qu'elles se voyaient fréquemment opposer une résistance dans le cadre de leurs activités de réduction de l'offre (surveillance des cultures de cocaïer et de la production de cocaïne, par exemple), ce qui pouvait influencer sur les saisies²⁸.

50. L'Équateur et le Brésil sont les pays d'Amérique du Sud où ont été saisies, respectivement, les deuxième et troisième plus grosses quantités de cocaïne qui l'aient été en 2014. Les saisies réalisées en Équateur n'ont cessé de croître, passant de 15,5 tonnes en 2010 à 53,5 tonnes en 2014. Les autorités du pays ont signalé que les trafiquants employaient des modes de transport et de dissimulation de plus en plus divers et qu'ils empruntaient de nouveaux itinéraires. Les saisies du Brésil ont beaucoup augmenté en 2013 et 2014 par rapport aux années précédentes, pour atteindre respectivement 41,7 tonnes et 33,9 tonnes, soit les deux plus hauts niveaux jamais atteints dans le pays. Les autorités ont indiqué que la cocaïne pénétrait sur le territoire national par voie terrestre essentiellement, mais aussi à bord de petits aéronefs et par voie fluviale, en particulier dans la région de l'Amazonie. La drogue était ensuite soit consommée localement, soit expédiée vers l'Europe (directement ou via des pays d'Afrique de l'Ouest) dans des conteneurs et aéronefs. Le Pérou, le Venezuela (République bolivarienne du), la Bolivie (État plurinational de), le Chili et l'Argentine ont également déclaré avoir saisi d'importantes quantités de cocaïne en 2014, à savoir 30 tonnes, 26 tonnes, 22 tonnes, 18 tonnes et 13 tonnes respectivement.

²⁸ *Rapport mondial sur les drogues 2015.*

Figure VII
Saisies de cocaïne (base, pâte et sels) dans le monde, par région, 2002-2014^a
 (Tonnes)



^a Les données pour 2014 sont préliminaires et incomplètes.

51. En Amérique du Nord, après être tombé à 87 tonnes en 2013, le volume de cocaïne saisie est remonté à 100 tonnes (soit une hausse de 15 % environ), chiffre toutefois inférieur à ceux qui étaient enregistrés jusqu'en 2010. La majeure partie des saisies a toujours lieu aux États-Unis, où celles-ci ont atteint près de 95 tonnes en 2014 (alors que 80 tonnes avaient été interceptées l'année précédente). Les autorités du pays ont fait savoir²⁹ qu'environ 13 % de la cocaïne qui était introduite sur le territoire national passaient par les Caraïbes (en particulier par la République dominicaine et Porto Rico), tandis que le plus gros était acheminé par voie terrestre via l'Amérique centrale et le Mexique. Il arrivait également que la cocaïne soit expédiée directement d'Amérique du Sud dans du fret conteneurisé ou soit confiée à des passeurs voyageant sur des vols commerciaux.

52. En 2014, neuf pays européens³⁰ ont mentionné l'Amérique centrale et les Caraïbes, notamment le Costa Rica, le Panama et la République dominicaine, comme points de transit et d'expédition de la cocaïne. Cette année-là, les deux plus grosses saisies de cocaïne qui aient été réalisées en Amérique centrale et aux Caraïbes ont eu lieu au Costa Rica et au Panama et se sont montées à 27 tonnes et 35 tonnes respectivement. Les saisies effectuées dans la sous-région ont augmenté en 2014, pour atteindre près de 95 tonnes (contre 85 tonnes en 2013), du fait en partie d'une forte augmentation au Honduras, où elles ont dépassé les 12 tonnes (contre 1,7 tonne l'année précédente).

²⁹ Ministère de la justice des États-Unis, Drug Enforcement Agency, *2014 National Drug Threat Assessment*.

³⁰ Allemagne, Belgique, Espagne, Grèce, Italie, Pays-Bas, Portugal, Suède et Suisse.

53. Les saisies de cocaïne réalisées en Europe occidentale et centrale ont atteint un record de 121 tonnes en 2006 et sont restées stables depuis 2008, avec une moyenne de 62 tonnes. En 2014, elles se sont établies à 62 tonnes. Important point d'entrée en Europe de la cocaïne arrivant, le plus souvent par voie maritime, de la région andine, l'Espagne est restée le pays européen ayant signalé les plus grosses saisies en 2014, avec 21,7 tonnes, chiffre en diminution par rapport aux 26,7 tonnes de 2013. Alors que la Belgique, les Pays-Bas et la France ont déclaré avoir intercepté respectivement 9,3 tonnes, 8,8 tonnes et 6,9 tonnes de cocaïne en 2014, l'Italie, le Portugal et le Royaume-Uni ont chacun fait état de saisies allant de 3 à 4 tonnes.

54. Le trafic de cocaïne à travers l'Atlantique à destination de l'Europe emprunte aussi un autre itinéraire, qui transite par des pays d'Afrique, notamment d'Afrique de l'Ouest. Après avoir atteint leur niveau le plus élevé en 2013, avec 901 kg, les saisies de cocaïne réalisées au Ghana sont restées importantes, à 464 kg, en 2014. Le volume annuel des saisies effectuées au Nigéria se maintient au-dessus de la barre des 100 kg depuis 2003, et il a atteint 226 kg en 2014. À 632 kg, le volume des saisies enregistrées au Maroc en 2014 est le plus important qui ait été observé depuis 2005. Les autorités marocaines ont relevé une augmentation des saisies de cocaïne depuis l'ouverture de la ligne commerciale aérienne reliant le Maroc et le Brésil³¹. Dans leurs réponses à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2014, le Ghana, le Nigéria et le Maroc ont cité le Brésil comme principal pays de provenance de la cocaïne, celle-ci étant acheminée sur leurs territoires nationaux par des vols commerciaux le plus souvent.

55. En raison, notamment, de l'augmentation du trafic entre l'Amérique du Sud et l'Afrique, des pays tels que l'Angola, le Botswana, l'Égypte, le Sénégal et la Zambie ont constaté que la consommation de cocaïne avait augmenté ces dernières années³², signe peut-être que la région commence à devenir une destination pour cette drogue. Les autorités égyptiennes ont indiqué avoir détecté des cas de contrebande de cocaïne par voie maritime depuis la Jordanie, et par voie aérienne depuis l'Europe, des réseaux criminels internationaux cherchant à ouvrir de nouveaux marchés dans le pays³³. Les autorités angolaises ont fait état d'une hausse marquée de la production nationale de cocaïne sous forme de "crack", qui est distribuée à l'intérieur du territoire ainsi qu'en Namibie et en République démocratique du Congo³⁴.

³¹ Rapport de pays présenté par le Maroc à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

³² Rapports de pays présentés par l'Angola, le Botswana, l'Égypte, le Sénégal et la Zambie à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

³³ Rapport de pays présenté par l'Égypte à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

³⁴ Rapport de pays présenté par l'Angola à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

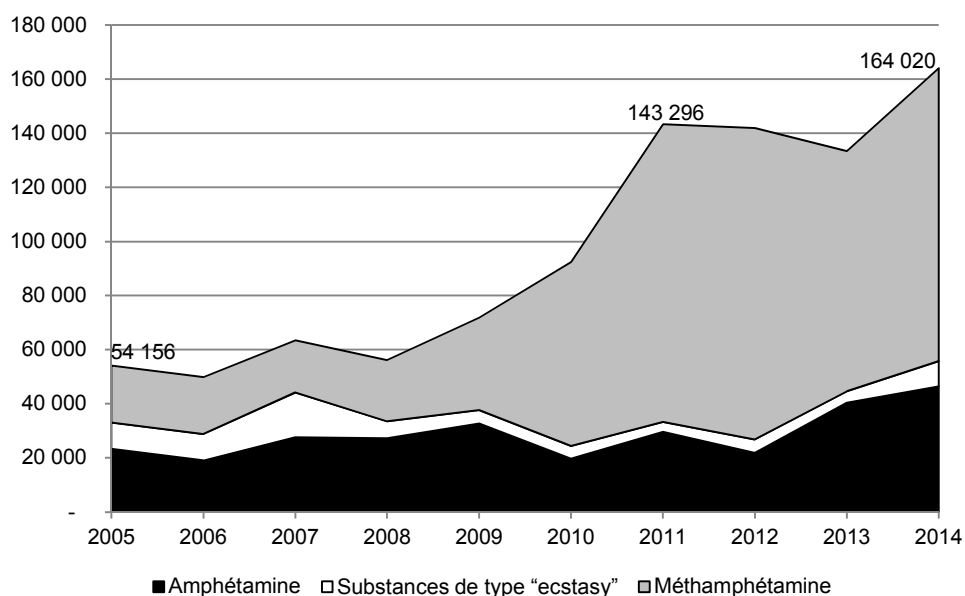
D. Stimulants de type amphétamine

56. Les stimulants de type amphétamine regroupent globalement les amphétamines (qui comprennent l'amphétamine et la méthamphétamine) et les substances de type "ecstasy"³⁵. À la différence de ce qui se passe avec les drogues d'origine végétale, il est primordial, pour recueillir des données de qualité sur les saisies de ces stimulants, de bien identifier et classer les substances saisies.

57. Entre 2008 et 2011, le nombre de saisies de stimulants de type amphétamine a rapidement augmenté, et le volume total de celles-ci a bondi de plus de 150 %, pour dépasser les 144 tonnes en 2011. Cette évolution s'explique en premier lieu par le nombre croissant de saisies de méthamphétamine réalisées à l'échelle mondiale, celui-ci ayant été presque multiplié par cinq au cours de la période considérée. Après être restées stables en 2012, les saisies de stimulants de type amphétamine ont fortement diminué au niveau mondial en 2013, pour s'établir à 134 tonnes, ce qui s'explique par la première baisse des saisies de méthamphétamine qui ait été observée depuis 2007. En 2014, les saisies mondiales de ces stimulants sont remontées à des niveaux sans précédent.

Figure VIII

Saisies de stimulants de type amphétamine dans le monde, par type de drogue (2005-2014)^a
(Kilogrammes)



^a Les données pour 2014 sont préliminaires et incomplètes.

³⁵ La 3,4-méthylènedioxy-méthamphétamine (MDMA) entre dans ce groupe.

Méthamphétamine

58. C'est dans les régions Asie-Pacifique et Amérique du Nord qu'a lieu la majorité des saisies de méthamphétamine réalisées dans le monde, et la fabrication illicite de cette substance se concentre traditionnellement près de ces marchés de consommation, ce qui ne l'a pas empêchée de s'étendre récemment à d'autres pays, où différentes méthodes sont utilisées³⁶.

59. Dans la région Asie-Pacifique, les saisies de méthamphétamine n'ont cessé de progresser depuis 2008, leur volume total ayant été multiplié par quatre entre 2008 et 2013. En Asie de l'Est et du Sud-Est, cette substance se présente sous forme de comprimés et de cristaux, la fabrication et le trafic des premiers ayant lieu principalement dans le bassin du Mékong (même si certains éléments attestent la présence de comprimés en Malaisie, en République de Corée et à Singapour), tandis que les seconds concernent l'ensemble de la région³⁷.

60. Les saisies de méthamphétamine ont considérablement augmenté en Australie où, de 150 kg en 2009, elles ont atteint plus de 7 tonnes en 2014 et où la drogue est acheminée par fret commercial et par la poste (voies maritime et aérienne). Au cours de la même période, le volume annuel des saisies est passé de 6,6 tonnes à 27 tonnes en Chine. Plusieurs autres pays de la région, y compris l'Indonésie, le Japon, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, la République démocratique populaire lao et la Thaïlande, signalent systématiquement des saisies annuelles dépassant 500 kg. Les autorités japonaises ont signalé que la Chine était le principal pays de provenance de la méthamphétamine interceptée au Japon. Les sources d'approvisionnement se sont toutefois diversifiées ces dernières années, puisque de la méthamphétamine était acheminée dans le pays depuis l'Afrique de l'Ouest, le Mexique, la Région administrative spéciale de Hong Kong (Chine) et la Thaïlande³⁸.

61. En Amérique du Nord, les saisies de méthamphétamine ont fortement augmenté en 2014. Les États-Unis ont signalé cette année-là les plus importantes saisies auxquelles ils aient procédé depuis 2001, soit 31,2 tonnes, chiffre en progression par rapport aux 22,9 tonnes de 2013. Les saisies réalisées au Mexique ont connu une hausse de 10 % entre 2013 (17,9 tonnes) et 2014 (19,7 tonnes). Les autorités mexicaines ont précisé que la drogue était fabriquée dans des laboratoires clandestins à l'aide de précurseurs chimiques dont la plupart faisaient l'objet d'un trafic maritime depuis la Chine, le Japon et Singapour³⁹.

62. D'après les données disponibles, les saisies de méthamphétamine réalisées en Afrique ont sensiblement augmenté depuis 2012. Alors qu'aucun pays d'Afrique n'avait signalé de volume annuel supérieur à 100 kg avant 2012, cette année-là, le Niger et l'Afrique du Sud ont déclaré avoir intercepté, respectivement, 539 kg et 347 kg de méthamphétamine. En 2013 et 2014, le Nigéria a fait état de la saisie de

³⁶ ONUDC, *Global SMART Update*, vol. 12 (septembre 2014).

³⁷ ONUDC, *The Challenge of Synthetic Drugs in East and South-East Asia and Oceania: Trends and Patterns of Amphetamine-type Stimulants and New Psychoactive Substances* (2015).

³⁸ Rapport de pays présenté par le Japon à la trente-neuvième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique.

³⁹ Rapport de pays présenté par le Mexique à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes.

349 kg et 119 kg, respectivement. Les autorités du pays ont indiqué avoir mis au jour 10 laboratoires de méthamphétamine depuis 2012, ce qui laisse penser que le Nigéria est en train de devenir un pays producteur de cette substance⁴⁰.

Amphétamine

63. À l'exception de 2013, l'Arabie saoudite est le pays qui signale depuis 2003 les plus grosses saisies d'amphétamine au monde, représentant entre 30 % et 50 % du total mondial. En 2014, les autorités saoudiennes ont déclaré avoir intercepté le volume record de 17 tonnes. Les saisies mondiales d'amphétamine ont considérablement augmenté en 2013 et 2014 et restent concentrées principalement au Proche et au Moyen-Orient, où certains pays, tels que le Liban et la Jordanie, ont eux aussi déclaré avoir saisi plus de 5 tonnes chacun en 2014.

64. D'autres régions, telles que l'Europe occidentale et centrale, font aussi habituellement état d'importantes saisies d'amphétamine. Certains pays, comme le Royaume-Uni, les Pays-Bas et l'Allemagne, ont continué de signaler des saisies annuelles dépassant souvent une tonne. Depuis 2012, on a constaté une augmentation du trafic d'amphétamine en Amérique du Nord, en particulier aux États-Unis. En 2013, ce pays a signalé la plus grande quantité d'amphétamine jamais interceptée par un seul État, avec un volume dépassant de 12 tonnes celui de l'Arabie saoudite. En 2014, les saisies réalisées aux États-Unis sont restées importantes, à 4,3 tonnes.

65. On constate une augmentation du trafic d'amphétamine en Afrique ces dernières années, certains pays africains ayant signalé en 2013 et 2014 des saisies de plusieurs tonnes, niveaux qui n'avaient jamais été atteints. En 2013, la Côte d'Ivoire a déclaré avoir intercepté 1 254 kg d'amphétamine, tandis que le Soudan a fait état en 2014 de saisies se montant à 3 543 kg, soit la plus grosse quantité qui ait été saisie cette année-là par un seul pays hors du Proche et Moyen-Orient et de l'Amérique du Nord.

Substances de type "ecstasy"

66. Les saisies mondiales de substances de type "ecstasy" ont beaucoup augmenté, passant de 4,2 tonnes en 2013 à 9,2 tonnes en 2014. Cette progression de 117 % s'explique principalement par les importantes saisies déclarées par l'Australie, où plus de 4,3 tonnes de 3,4-méthylènedioxyméthamphétamine (MDMA) ont été interceptées en 2014 (contre 343 kg en 2013), à l'occasion notamment d'une opération ayant porté sur 1,9 tonne. En 2014, le Myanmar a également signalé la plus grosse saisie de substances de type "ecstasy" jamais enregistrée, avec l'interception de 2,4 millions de comprimés (717 kg).

67. Ces saisies volumineuses qui ont eu lieu en Australie et au Myanmar ainsi que l'augmentation générale des quantités de substances de type "ecstasy" qui ont été interceptées en Asie de l'Est et du Sud-Est ces dernières années pourraient être le signe que la région Asie-Pacifique est devenue une nouvelle plaque tournante du

⁴⁰ Rapport de pays présenté par le Nigéria à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

marché de l'“ecstasy”⁴¹. Les saisies réalisées en Europe occidentale et centrale et en Amérique du Nord, où le marché se concentre traditionnellement, ont nettement diminué ces 10 dernières années.

68. La quantité déclarée de substances de type “ecstasy” saisies par les pays d'Afrique en 2014 s'est maintenue à des niveaux très faibles (moins de 3 kg). Le Maroc, l'Égypte et le Botswana ont été les seuls pays d'Afrique à signaler systématiquement des saisies de ces substances pendant la période 2012-2014. Les autorités égyptiennes ont signalé la présence dans leur pays d'“ecstasy”, essentiellement acheminé par la poste depuis l'Europe et l'Amérique du Nord⁴².

IV. Conclusions

69. La culture du cannabis se poursuit dans la plupart des pays et dans toutes les régions du monde, tandis que la production de résine de cannabis reste limitée à quelques pays. À l'échelle mondiale, les données préliminaires dont on dispose donnent à penser que les saisies d'herbe et de résine de cannabis sont demeurées stables en 2014. En Afrique, les saisies d'herbe sont restées stables cette année-là, tandis que celles de résine ont augmenté et se concentrent toujours en Afrique du Nord.

70. Après avoir atteint des niveaux records en 2014, les chiffres estimatifs de la culture du pavot à opium en Afghanistan sont en repli en 2015, pour la première fois en cinq ans. En Asie du Sud-Est, la superficie des cultures de pavot est restée stable en 2014 et a légèrement diminué en 2015 alors qu'elle n'avait cessé de progresser pendant neuf années consécutives. À l'échelle mondiale, les saisies d'opium et de morphine illicite ont toujours lieu principalement en Afghanistan et dans les pays voisins, tandis que celles d'héroïne se répartissent sur une zone géographique plus étendue, d'importantes saisies ayant été réalisées en Amérique du Nord, en Europe, au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest, ainsi qu'en Asie de l'Est et du Sud-Est. Les pays d'Afrique de l'Est jouent aussi un rôle de plus en plus important comme points de transit de l'héroïne acheminée clandestinement par la “route du Sud”. Les saisies mondiales d'héroïne sont restées stables depuis 2008, tendance qui s'est poursuivie en 2014. L'augmentation du trafic d'héroïne vers l'Afrique en provenance d'Asie du Sud-Ouest a donné lieu en 2014 à des saisies d'un volume sans précédent dans la région, notamment à une saisie de 6 tonnes effectuée au Kenya.

71. La quasi-totalité des cultures de cocaïer du monde continuent d'avoir lieu dans trois pays andins, et la superficie qui y est consacrée a augmenté en 2014 du fait d'une forte hausse enregistrée en Colombie. À l'échelle mondiale, les saisies de cocaïne sont restées stables en 2014, et l'Amérique du Sud est toujours à l'origine de la majeure partie d'entre elles. Les pays africains, en particulier ceux d'Afrique de l'Ouest, restent des zones de transit de la cocaïne acheminée en contrebande vers les marchés de consommation européens. Ces pays sont aussi de plus en plus visés

⁴¹ *The Challenge of Synthetic Drugs in East and South-East Asia and Oceania: Trends and Patterns of Amphetamine-type Stimulants and New Psychoactive Substances.*

⁴² Rapport de pays présenté par l'Égypte à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

par les groupes internationaux de trafiquants qui cherchent à en faire des marchés de consommation de cocaïne.

72. Après avoir diminué en 2013 pour la première fois depuis 2008, les saisies mondiales de stimulants de type amphétamine ont augmenté en 2014, pour atteindre des niveaux records. Les saisies mondiales de méthamphétamine ont enregistré une hausse cette année-là, et elles ont eu lieu principalement en Amérique du Nord et en Asie de l'Est et du Sud-Est. On observe de nouveaux signes d'évolutions régionales concernant les marchés à la fois de l'amphétamine et de l'"ecstasy". Il apparaît que le trafic d'amphétamine a augmenté en Amérique du Nord pendant plusieurs années jusqu'en 2014, tandis que les saisies de substances de type "ecstasy" se concentraient dans la région Asie-Pacifique. Certains éléments attestent la présence d'une quantité accrue d'amphétamine et de méthamphétamine en Afrique: des saisies de plusieurs tonnes d'amphétamine ont été enregistrées en 2013 et en 2014 en Côte d'Ivoire et au Soudan respectivement, et des laboratoires de production de méthamphétamine ont été mis au jour au Nigéria.
